Image not found or type unknown

Accident voiture scooter 50/50 responsabilite

Par **cotescassees**, le **27/03/2010** à **09:27**

Bonjour,
Le 19 OCT 2009 J'ai été victime d'un accident de la circulation.(Accident de travail)
Je circulais en scooter,un véhicule venant de ma droite m'a percuté sur le coté.
Je précise que je suis passé au feu vert et que cette voiture a certainement forcé le passage pour pouvoir s'engager.
Suite à cet accident j'ai été transporté a l'hôpital
où je suis resté une vingtaine de jours.Mes blessures sont (13 fractures des côtes et d'une clavicule,contusion pulmonaire,épanchement pleural).
A ce jour je me retrouve avec 90 jours d'ITT .J'ai donc déposé plainte.
Cependant je n'ai pas récupéré mes aptitudes physique à 100%.Peur pour mon emploi,j'ai repris le travail en ne souhaitant pas bénéficier d'un mi-temps thérapeutique.N'ayant aucune proposition des assureurs,j'aimerai connaitre une estimation de mon indemnisation.
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés